

République Française
Département Loiret
commune de Charmont-en-Beauce

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mars 2024

Référence
D2024_04

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	9

Vote
à l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le Jeudi 21 Mars 2024 à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/03/2024.

Présents : Mme PRUNET Delphine, Maire, M. MALON Stéphane, Mme PION Gabrielle, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, Mme LAROYE Aurélie, M. LE MOAL David

Excusé(s) ayant donné procuration : M. JOLIN Lionel à M. MENAULT Miguel, M. BELTOISE Antony à Mme PERON Adeline, Mme SAUVERVALD Margaux à M. MALON Stéphane

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Pithiviers
Le : 22/03/2024
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet de la délibération : Approbation du Compte Administratif 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Il est exposé ce qui suit :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme PION Gabrielle vote le compte administratif et arrête ainsi les comptes :

Tel qu'inscrits au Compte Administratif 2023 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	266436.16 €	86077.93 €
Recettes	285666.10 €	60912.72 €
Résultat exercice Excédent / Déficit	+ 19229.94 €	- 25165.21 €
Report excédent 2022	82917.29 €	118240.19 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 045-214500803-20240321-D2024_04-BF

Report déficit 2022		
Reste à réaliser dépense		-63801.59 €
Reste à réaliser recette		21798.00 €
Resultat cumulé (excédent)	102147.23 €	51071.39 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 22/03/2024

Le Maire

Delphine PRUNET

The image shows the official seal of the Municipality of Charbonnières-les-Bains, which is circular and contains the text 'Mairie de Charbonnières-les-Bains' and '1920'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois
à compter de sa publication ou notification.